

POSTPRODUCTION :

UNE CRISE PARTIE POUR DURER

Suspendue pour faciliter le dialogue entre syndicats de techniciens de la postproduction et organisations patronales, la grève a repris le 19 avril, de nouvelles réunions étant programmées. PATRICE CARRÉ



Photo : Les grévistes réunis le 10 avril à la Maison des métallos à Paris

L'ampleur de la mobilisation du 10 avril, à l'appel des syndicats SPIAC-CGT et SNTPT, relayant les revendications des quatre associations professionnelles – Association Française du Son à l'Image (Afsi), Association des mixeurs (ADM), Association des artistes bruiteurs (Adab) et Les Monteurs Associés (LMA) – a surpris beaucoup de monde, à commencer par les syndicats d'employeurs. Depuis juin 2016, date de dépôt d'une proposition d'avenant à la convention collective de la production cinématographique, les professionnels de la postproduction dénoncent une grille salariale qui leur est défavorable, situation accrue par une prise en compte différente de leurs heures supplémentaires, ainsi que des indemnités repas et transport, par rapport à ce qui se pratique sur les plateaux. Si chaque métier possède des spécificités différentes, tous ont en commun d'être animés par une même colère, alimentée par une absence de dialogue qui fut longtemps la règle, du moins jusqu'au 12 mars. À cette date, lors d'une réunion de la commission mixte paritaire de la production cinématographique, les représentants des producteurs acceptaient le principe d'une rencontre avec les syndicats de techniciens.

DES PROPOSITIONS JUGÉES INSUFFISANTES

Le 21 mars, lors de la première réunion, des propositions chiffrées étaient mises sur la table, mais jugées insuffisantes. À la suite de la grève du 10 avril, suspendue dès le lendemain, une autre réunion se déroulait le vendredi 13. Entre-temps, l'UPC avait transmis aux partenaires sociaux, membres de la CMP cinéma, un projet d'avenant à la convention collective, qui contenait notamment "des augmentations des salaires hebdomadaires minimaux de l'ordre de 13%, à partir notamment de forfaits d'heures rehaussés". Mais cette proposition, faite sur une base de 42 heures, était rejetée à l'unanimité. De leur côté, le SPI et l'API proposait des revalorisations plus importantes, mais n'intégrant pas tous les postes, rejetées également. Depuis, le SPI et l'API seraient en train de travailler à de nouvelles propositions. Du côté de l'UPC, on estime avoir déjà fait un effort significatif "dans une économie très compliquée pour les producteurs français", souligne son délégué général Frédéric Goldsmith tout en poursuivant, "nous essayons de faire les propositions les plus complètes et de répondre à toutes les préoccupations, notamment en inscrivant chef monteur son et mixeur dans les points de l'agrément". En attendant une nouvelle réunion, prévue le 3 mai dans l'après-midi, les techniciens ont décidé de maintenir la pression en organisant une nouvelle journée de grève le 19 avril, une AG ayant lieu le matin à la Bourse du travail. Selon une source syndicale proche du dossier, "le mouvement semble parti pour durer longtemps".